LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

Livret stagiaire – Avril 2021

SOMMAIRE

1. Les horaires

2. Le stationnement et la circulation

3. Le matériel de secours

4. Le règlement intérieur

5. Modalités pédagogiques

6. Accueil des personnes en situation de handicap

LES HORAIRES

L'ensemble des agences du Groupe ATSI vous accueillent :

- Le matin de 8h30 à 12h

- L'après-midi de 13h15 à 16h45

Nos formateurs sont vos principaux interlocuteurs et se tiennent à votre disposition tout au long de la formation pour répondre à l'ensemble de vos questions.
N'hésitez pas à les solliciter !

LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION

Pour votre sécurité et par respect pour vos collègues, il vous est demandé de :

- Respecter la signalisation,
- Respecter les interdictions et emplacements handicapés,
- Rouler au pas,
- Stationner en marche arrière.

Les plans d'accès à chacune de nos agences vont sont communiqués avec la convocation.

Les restaurants et hôtels disponibles vous seront communiqués sur demande à l'accueil de chaque centre de formation.

LE MATERIEL ET LES ISSUES DE SECOURS

L'ensemble de nos

agences sont équipées :

- De défibrillateurs (DAE),
- D'issues de secours, que vous devrez obligatoirement emprunter en cas d'urgence.

Pour votre sécurité et celle des autres, pensez à les localiser dès votre arrivée !

LE REGLEMENT INTERIEUR ET LES REGLES DE VIE

Le règlement intérieur est accessible à tous. Il est mis à disposition sur le panneau d'affichage réglementaire situé dans le hall d'accueil de chacune de nos agences.

Il vous sera présenté à chaque début de session par votre formateur. Il vous informe sur le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données personnelles).

Vous êtes tenus de respecter et de suivre le Règlement Intérieur :

- Les règles de vie (interdiction de fumer, y compris des cigarettes électroniques, à l'intérieur des bâtiments, utilisation des cendriers mis à disposition, pas de consommation d'alcool, mise hors ligne des téléphones portables pendant les formations…),

- Les consignes de sécurité (évacuation par les issues de secours en cas d'urgence…),

- Les itinéraires indiqués (et la zone pratique de la formation suivie).

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation exclusivement théorique :
Méthode interactive incluant des exposés et des échanges sur les expériences vécues, des études de cas, des vidéos.

Formation théorique et pratique :
Méthode interactive incluant des exposés et des échanges sur les expériences vécues, des études de cas, des films et des travaux pratiques sur la plateforme pédagogique (Amiante, CACES, etc) / ateliers pratiques (Hab. Elec, SST, etc).

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formateurs SFI et ATSI FORMA'LOG ont été sensibilisés à l'accueil des personnes en situation d'handicap et sont capables d'adapter le cursus et/ou l'évaluation.

L'ensemble de nos établissements sont ERP catégorie 5 et peuvent accueillir du personnel en situation d'handicap.

En cas de nécessité lors d'une inscription d'une personne en situation de handicap nécessitant une adaptation de nos pratiques et/ou de nos conditions d'exécution, nous contacterons l'AGEFIPH* de votre région (www.agefiph.fr).

*(Dans le cadre de l'aide apportée aux personnes en situation de handicap dans leur vie professionnel/le)